

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 14 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 07 décembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Éliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	Mme Séverine VIAL
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

Suppléants présents : Mrs Patrice BLANC et Philippe BÉAL

Etaient représentés (procuration) :

Mme Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
Mme Julie MONTBRIZON

VOTE : En exercice : 35 Présents : 31 / Représentés : 2 Votants : 33

Madame la Présidente propose de commencer la séance par les OJ en matière de RH : OJ n° 13-14-15 & 16

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance (18h30) à compter de l'OJ n° 01 Mme Anne-Marie OLIVON (absente pour les OJ 13 ; 14 ; 15 et 16)
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°..... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET : CONTRAT TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CTDD) 2018/2021 AVEC LE CD63 – AVENANT POUR 2022

CONTRAT TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE (CTDD) 2018/2021 AVEC LE CD63 – AVENANT POUR 2022

- VU la délibération du conseil communautaire N°07 en date du 07/02/2019 relative à la signature et au programme d'actions du CTDD 2019/2021

Madame La Présidente rappelle que la CCEDA a signé avec le CD63 un CTDD pour la période 2019/2021. Des actions ont déjà fait l'objet de financement sur ce contrat : l'étude diagnostic enfance jeunesse ou bien encore les travaux d'aménagement du GR89.

Les membres de l'exécutif d'Entre Dore et Allier ont souhaité avoir une nouvelle stratégie en termes de projets d'investissements tout en respectant l'enveloppe initiale plafonnée à hauteur de 120 517 euros.

Aussi :

- Un nouveau projet portant sur une étude de définition et de programmation pour la construction d'un pôle de ressources sera intégré au contrat CTDD 2019/2021 et l'opération suivante initialement prévue ne sera pas mise en œuvre : Etude de faisabilité MSAP (dépense subventionnable HT 45 000 €)

Le nouveau projet transmis par l'intercommunalité s'établit comme suit :

Opération	Projet	Coût prévisionnel de l'opération HT	Financement envisagé du Département 30% CDS 0,996
<u>Au titre de la rubrique</u> <u>« Service à la population »</u>	Etude définition et de programmation pour la construction d'un pôle de ressources	44 250 €	13 222 €

- Le montant de l'action « étude PCAET » s'élevant à 50 000 € est réévalué, soit un coût pour cette opération de 67 308 € HT,
- Le montant de l'action « voie verte » estimé à 50 000 € est revu suite au rendu de l'étude, soit un coût pour ces travaux de 56 000 € HT.

Le contenu de l'avenant est ci-après annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la signature d'un avenant pour 2022 au CTDD 2019/2021, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 16 décembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.